



**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR  
LE VILLAGE DE NOEL DE TERGNIER 2023**

**Objet :** Village de Noël 2023 – Hôtel de Ville de Tergnier

**Contexte :** Le Village de Noël sera reconduit cette année. Le marché de Noël s'installera de nouveau sur la Place de l'Hôtel de ville de Tergnier. Les chalets seront ouverts aux artisans et commerçants.

**Nom et adresse de la personne publique :** Mairie de Tergnier  
Place Paul Doumer  
02700 Tergnier  
[fetes.ceremonies@ville-tergnier.fr](mailto:fetes.ceremonies@ville-tergnier.fr)

**Lieu et conditions d'exécution :** Place Paul Doumer – 02700 Tergnier

Le village de Noël durera du mercredi 20 au samedi 23 décembre 2023.

L'installation pourra se faire à partir du mercredi 20 décembre à 8 heures.

Les heures d'ouvertures :

- **Mercredi 20 décembre 2023 de 14 heures à 19 heures**
- **Jeudi 21 décembre 2023 de 16 heures 30 à 19 heures**
- **Vendredi 22 décembre 2023 de 16 heures 30 à 22 heures**
- **Samedi 23 décembre 2023 de 14 heures à 22 heures**

7 chalets de 3m/3m seront disponibles pour accueillir les commerçants. Il sera privilégié la vente de créations, d'objets et de gourmandises sur la thématique de Noël.

**Type de procédure :** Appel à la concurrence pour l'attribution d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public (Ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017).

Le commerçant n'est pas tenu d'être présent sur la totalité des 4 jours du Village de Noël. Il mentionnera le cas échéant, ses jours de présence souhaitée.

**Date limite de réception des candidatures : vendredi 20 octobre 2023 à 12 heures.**

Après examen des offres, l'autorité habilitée à signer la convention pourra entamer des négociations avec un ou plusieurs candidats de son choix.

Il est précisé que le coût de l'occupation du domaine public est de 0,60 € par m<sup>2</sup>.

L'enveloppe contenant les documents devra porter les mentions suivantes :

**"APPEL A CANDIDATURE POUR LE VILLAGE DE NOEL 2023 - NE DOIT PAS  
ETRE OUVERT PAR LE SERVICE DU COURRIER"**

Hôtel de ville de Tergnier  
Service Vie Culturelle  
Place Paul Doumer  
02700 Tergnier

ou par mail avec accusé de réception à l'adresse suivante :

[fetes.ceremonies@ville-tergnier.fr](mailto:fetes.ceremonies@ville-tergnier.fr)

Chaque candidat devra remettre :

- 2 photographies des articles/créations proposés à la vente et de leur présentation,
- 1 extrait KBis datant de moins de 3 mois ou attestation d'inscription au répertoire SIRENE,
- 1 attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité,
- la fiche de candidature ci-joint dûment remplie.

Il est précisé que ces 4 documents sont nécessaires à l'instruction de la demande, tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Un arrêté d'occupation du domaine public entre la ville et le commerçant sera signé.

Les critères de sélection sont les suivants :

- Marchandise en lien avec les fêtes de fin d'année,
- Qualité des marchandises et leur nature artisanale,
- Prix de vente des articles,
- Origine locale des marchandises (Hauts-de-France).

**FICHE DE CANDIDATURE – VILLAGE DE NOEL 2023**

Nom de l'entreprise : .....  
N° de SIRET : .....  
Raison sociale de l'entreprise : .....  
Nom du gérant : .....  
Adresse du gérant : .....  
Téléphone : .....  
Mail : .....

**Description des articles/créations/prix :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Matériel apporté par le commerçant (avec si possible une photographie de l'installation) :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Besoins techniques demandés à la ville pour l'installation (puissance électrique, matériel...) :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Jours de présence souhaités sur le marché de Noël :

- Mercredi 20 décembre 2023
- Jeudi 21 décembre 2023
- Vendredi 22 décembre 2023
- Samedi 23 décembre 2023

Du 20 au 23 décembre 2023

Place Paul Doumer

TERGNIER

LA VOLONTÉ DE RÉUSSIR

VILLAGE  
de NOËL

